

**Sujet : Nouveau fonctionnement pour les rendez-vous**

Madame,

Monsieur,

Dans le but d'améliorer l'accès à ma clientèle, j'ai l'intention d'adhérer aux concepts de « l'accès adapté », un nouveau système pour la prise de rendez-vous à partir du 1<sup>er</sup> février 2016 . Le but étant de vous rencontrer en rendez-vous au moment où vous en avez vraiment besoin :

- Vous avez un problème de santé aigu;
- Votre examen médical périodique est dû;
- Un examen de suivi doit être fait : pression, CSST, diabète, hypertension non contrôlée, dépression etc.

Contrairement à l'ancienne méthode, **vous ne devez pas appeler d'avance, mais au moment où vous avez besoin**. Selon l'urgence du problème, votre rendez-vous devrait vous être donné à l'intérieur de 2 à 4 semaines. Évidemment, à certains moments, les délais pourraient s'allonger (vacances, période de grand achalandage)

Pour que ce système fonctionne bien, je dois compter sur vous :

- Votre problème nécessite une consultation médicale :

-Dans quel délai?

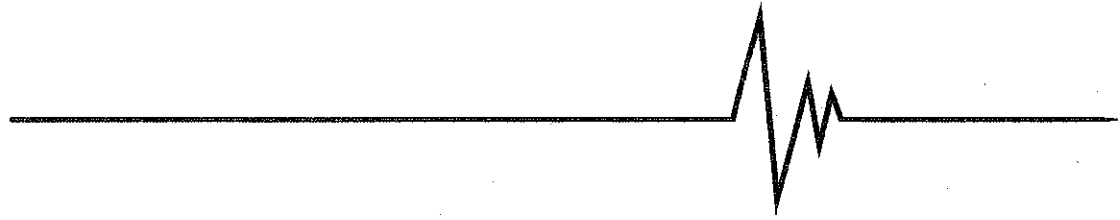
-Une consultation avec info-santé au 811 vous aiderait-elle?

- Lorsque vous appelez, **ma secrétaire doit vous questionner** pour vous diriger adéquatement :

-Si un problème nécessite une consultation la journée même et que je ne suis pas disponible, elle vous dirigera vers le sans rendez-vous de la clinique.

- concernant l'examen médical périodique, il est possible qu'on vous propose de le faire seulement aux deux ans ou aux trois ans si vous n'avez pas de problèmes médicaux actifs. (Il se peut que vous soyez dirigés vers mon infirmière selon votre problème).

- Lors du rendez-vous, assurez-vous d'avoir une copie à jour de votre médication (le pharmacien peut vous la préparer au besoin si vous prenez plusieurs médicaments), votre carnet de pression ou de glycémies.
- A l'avenir, il est possible que lorsque je vous prescrirai une médication, l'infirmière GMF fasse des suivis et des modifications de traitement en alternance avec moi à l'aide d'ordonnances collectives approuvées par les médecins.



Ce changement se veut une amélioration au niveau de mes services et de ma disponibilité envers vous. Vous comprendrez que tous changements nécessitent une période d'adaptation. Je vous demande donc votre collaboration et vos commentaires constructifs.

Veillez agréer, madame, monsieur l'expression de mes salutations distinguées.

Julie Laroche, m.d

GMF Clinique des Ponts